

VOTRE PORTE D'ENTRÉE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Le Centre de gestion de l'équipement roulant honoré par l'Assemblée nationale du Québec

QUÉBEC, le 13 déc. /CNW Telbec/ - Le Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) a été honoré, le jeudi 6 décembre dernier, par l'Assemblée nationale du Québec qui rendait hommage aux entreprises lauréates des Grands Prix québécois de la qualité. Le porteur de la motion de félicitations était nul autre que le premier ministre Jean Charest lui-même.

«Cette Mention signifie la reconnaissance de dix ans d'efforts incessants de la part de toute l'équipe pour mener le CGER à ce niveau d'excellence, a souligné le directeur de l'organisation, Gérard Brichau. Pour ce faire, nous avons mis en oeuvre les meilleures pratiques d'affaires reconnues en Amérique du Nord, des processus de balisage nous permettant de nous comparer avec les meilleurs dans notre domaine d'activité», a-t-il conclu.

Rappelons que le CGER recevait une Mention dans la catégorie «organisme public» lors du gala des Grands prix québécois de la qualité, le 15 novembre dernier, organisé conjointement par le Mouvement québécois de la qualité et le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Le CGER est une unité autonome de service créée en 1997 dans le but d'améliorer la gestion du parc de véhicules du ministère des Transports et pour offrir des services à l'ensemble des organismes publics situés au Québec. L'organisme doit répondre à une gestion axée sur les résultats. Ses objectifs visent notamment l'amélioration continue de sa performance, la satisfaction de sa clientèle et l'autofinancement des ses activités. Le CGER gère 61 ateliers de mécanique répartis sur l'ensemble du territoire québécois et compte sur plus de 400 employés pour s'occuper de quelque 7 500 véhicules de toutes tailles.

-30-

[Autres communiqués diffusés par cet organisme](#)

[Envoyez ce communiqué à une adresse électronique](#)



Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2007](#)